

## LA GUERRE N'EST PAS LA MEME POUR TOUS !

**B**ien sûr, Michelin ne se prive pas de soigner son image de « bon père de famille », altruiste et humaniste, l'occasion est bonne. D'ailleurs, nous ne mettons pas en doute sa parole lorsqu'il affirme prendre soin des salariés russes ou ukrainiens en difficulté, du rapatriement des Français expatriés en zone dangereuse, ou même lorsqu'il qu'il affirme soutenir nombre d'associations par des dons et des aides diverses. La charité bien ordonnée de l'entreprise ne fait aucun doute.

Pour ce qui est des salariés occidentaux, la situation est loin d'être aussi tragique, fort heureusement. Cependant, tout n'est pas rose et les premiers effets de cette guerre commencent à doucement se faire sentir :

Les hausses inédites des prix font continuellement baisser notre pouvoir d'achat, et aucune compensation ne vient atténuer les pertes qui étaient déjà conséquentes avant la crise russo-ukrainienne. De plus, sans fournir aucun document économique, Michelin décide de fermer des sites : Au lieu de proposer aux salariés concernés de se former ou d'exercer d'autres tâches dont les services ont besoin, il impose les JDR, les CET etc. Ce sont donc les salariés les plus fragiles, les premiers de corvée, qui vont être sacrifiés, comme les agents de fabrication, à qui l'entreprise milliardaire a octroyé royalement 2% d'augmentation (sur des salaires à peine supérieurs au SMIC). Les actionnaires, eux, ont 100% d'augmentation cette année...

Cette guerre, comme toutes les guerres, creuse encore plus les inégalités. Chez Michelin, comme ailleurs, elle sera à plusieurs vitesses.

Sur un plan plus général, la CGT Michelin rappelle qu'elle condamne fermement toutes les guerres. Elle condamne également toutes les voix qui attisent le conflit et n'appellent pas à la paix. Aucun travailleur, aucun citoyen de ce monde ne peut aspirer au bonheur sans la paix. Notre syndicat exhorte les dirigeants de notre pays et du monde à rechercher cette paix « quoiqu'il en coûte » !!!

La CGT soutient également toutes celles et ceux qui agissent dans cette voie, soutiennent les réfugiés de toute provenance, de toute nationalité et œuvrent à l'équilibre du monde.

Jaurès disait qu'« on ne fait pas la guerre pour se débarrasser d'une guerre » : l'histoire montre depuis la nuit des temps qu'il avait raison.

**Maudite soit la guerre et maudits soient ceux qui nous la font faire !**

José Arrieta  
Délégué syndical central adjoint.

### Dans ce numéro ...

**Page 1:**

- ▶ Edito

**Page 2:**

- ▶ Pour une information libre
- ▶ Index égalité h/f

**Page 3:**

- ▶ Lettre à la direction
- ▶ Le chiffre du mois

**Page 4:**

- ▶ Un pôle social au CSE
- ▶ Bas les masques

**Page 5:**

- ▶ AIM, ou la banalisation des externalisations
- ▶ Sodexo: Pressurer les salariés pour serrer les prix

**Page 6:**

- ▶ Un peu d'histoire

### Agenda

- ⇒ **6 avril:** commission économique et des projets
- ⇒ **7 avril:** Négociation n°4 santé au travail
- ⇒ **14 avril:** Officielle CSEC
- ⇒ **31 avril:** Officielle CSE



# POUR UNE INFORMATION LIBRE : En France, 10 milliardaires possèdent l'écrasante majorité des médias !

Si cette mainmise des grands groupes privés n'est pas nouvelle, le phénomène prend une ampleur exceptionnelle et suscite beaucoup d'inquiétude depuis quelques années. Ayez confiance : les capitalistes vous informent... Philanthropie ? Non, car l'investissement de ces groupes dans le secteur de la communication et de l'information est un formidable moyen de pression. Cela permet aux industriels d'élargir leur influence et de véhiculer une idéologie au service du capital. Ainsi, depuis plus de 25 ans, le traitement médiatique accompagne avec bienveillance chaque nouvelle réforme libérale.

Alors que les Français se méfient de plus en plus des médias, les investissements dans le secteur de la presse, l'audiovisuel, les télécoms, ou encore l'édition, connaissent une croissance inédite. L'empire médiatique bâti par ces milliardaires, en créant des ponts entre contenus et contenants, contrôle tous les éléments de la chaîne de production de l'information et développe ainsi un puissant outil à forger les opinions : cela participe de la fabrication du consentement.

Symbole de cette tentation hégémonique et de la banalisation des idées d'extrême droite, le groupe Vivendi, avec Vincent Bolloré, qui possède même un institut de sondage. Si son nouvel objectif se concrétise, dans quelques mois, il pourrait posséder "70 % des livres scolaires, la moitié des livres de poche, une centaine de maisons d'édition, avec un quasi-monopole sur la distribution des livres"... Un coup terrible à la diversité et l'indépendance de l'information.

**Depuis la Libération, il est pourtant acquis que l'information n'est pas un objet commercial mais un instrument de culture.**

L'appel du 16 février dernier, signé par la CGT, dénonce "cette concentration de médias sans précédent dans notre histoire. Elle renverse les principes démocratiques garantis depuis la seconde guerre mondiale, et tous les progrès de la liberté de la presse, du droit d'informer et des médias. Sous nos yeux incrédules se déroule une révolution rétrograde qu'il est d'assurer le droit à l'information en reconnaissant enfin l'indépendance juridique des équipes rédactionnelles et en renforçant les dispositifs anti-concentration dans les médias.urgent d'empêcher."

La CGT tient à rappeler sa revendication d'assurer le droit à l'information en reconnaissant enfin l'indépendance juridique des équipes rédactionnelles et en renforçant les dispositifs anti-concentration dans les médias.

## Index « égalité hommes/femmes » à 99/100 : Michelin aux taquets ?

En fait, la différence entre le résultat de l'index et la réalité des inégalités de salaires et de carrière est criante et résulte des subterfuges que comporte l'index :

### ✗ Aucune transparence :

L'index « égalité salariale » est une **auto-évaluation** des employeurs que personne ne peut vérifier !

### ✗ Invisibilité des inégalités de salaires :

Si entre les femmes et les hommes il y a 10 % d'écart, on ne retient que 5 %, c'est le seuil de tolérance, « l'épaisseur du trait » ! Concrètement, cela signifie que 10 % d'écart de rémunération entre femmes et hommes permettent d'obtenir une note de 95/100 !

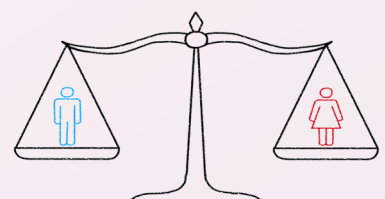
### ✗ Non prise en compte du montant des augmentations :

Les indicateurs 2 et 4, comparent seulement le nombre de femmes et d'hommes augmentés. Il est donc très facile d'augmenter les femmes de façon cosmétique et d'avoir tous ses points à l'index. Pire : l'index est ici en deçà de ce que prévoit le code du travail, qui impose aux employeurs de faire bénéficier les salariées de retour de congé maternité du même montant d'augmentation que les autres salariés de leur catégorie !

### ✗ L'essentiel des facteurs structurels d'écarts entre les femmes est les hommes est évacué :

Les temps partiels, l'inégal déroulement de carrière et la dévalorisation des métiers à prédominance féminine ne sont pas pris en compte.

Il est donc urgent de revoir le contenu de l'index et ne pas le laisser à la seule main de l'entreprise pour qui il n'est qu'un moyen de communication et d'autosatisfaction.



# La CGT écrit à l'entreprise pour qu'elle protège les revenus des salariés

Madame,

Compte tenu de la situation particulière inhérente à la crise russo-ukrainienne dont les répercussions s'avèrent mondiales, la CGT Michelin tient à vous faire part des revendications qu'elle estime justes et nécessaires afin de protéger les salariés des impacts actuellement prévisibles de cette crise :

Nous vous rappelons notre demande, faite en CSEC, de présenter un « plan de soutien » des salariés, afin de protéger leurs conditions de travail et leur pouvoir d'achat. Les salariés n'ont pas à payer cette crise : il est possible de ne pas impacter les compteurs de jours en rattrapant les retards de formations, en effectuant des tâches d'organisation des locaux etc.

Nous demandons à nouveau la reprise des négociations annuelles obligatoires car ce plan de soutien doit également être financier :

En effet, la politique salariale des dernières années n'a pas permis à de nombreux salariés de faire face à l'augmentation du coût de la vie : Quelques milliers d'entre eux n'ont rien eu en 2021. Cela risque de se reproduire en 2022 alors que l'inflation officielle galope, et que tout laisse penser à une prochaine augmentation conséquente des produits de première nécessité.

Nous demandons également des mesures pour compenser l'explosion des coûts de transport :

- ⇒ Revalorisation des indemnités kilométriques pour les déplacements
- ⇒ Revalorisation et étalement de la prime de transport à tout le personnel, quel que soit le contrat et le statut.

Par ailleurs, nous vous rappelons que, chez Michelin, plusieurs milliers de salariés sont éligibles à la « prime inflation » du gouvernement. En effet, les chiffres que vous avez d'abord refusé de nous communiquer pour Clermont-Ferrand, montrent qu'environ 25% des salariés, au siège-même de Michelin, sont éligibles à cette prime, c'est au moins deux fois plus sur les sites industriels . Il y a urgence : les niveaux de salaires sont bas !

## LE CHIFFRE DU MOIS :

# 2314

C'est le nombre de salariés touchant la prime de « pouvoir d'achat » de 100€ à Clermont-Ferrand, et que la direction a finalement communiqué après avoir trainé des pieds 2 mois... En avançant des arguments bidons comme : « la prime est attribuée par l'état, donc l'entreprise ne peut pas le communiquer »

...

Ce chiffre est maintenant connu, mais vous ne le trouverez pas dans La Montagne, c'est vrai que ça fait mauvaise presse : Un quart des salariés de Michelin à Clermont touche moins de 2000€ net. Suivant les effectifs, des ouvriers qui travaillent en 3/8, des techniciens et certainement quelques cadres sont considérés comme nécessaires par ce gouvernement.

Dans une entreprise qui fabrique les meilleurs pneus du monde, qui fait de gros bénéfices et qui est régulièrement visitée par les décideurs de tous poils, ce chiffre ne doit pas être mis en avant. Pourtant, il n'y a jamais eu autant d'argent pour les actionnaires, mais le prix de l'essence, l'environnement, le cout de la santé, cela ne concerne pas les riches.

La CGT demande des augmentations de salaires, c'est la préoccupation principale des Français.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Madame, nos sentiments respectueux.



## Le pôle social du CSE.

Le CSE s'est doté, depuis quelques années, d'un pôle social. Il s'agit d'un groupe de travail composé d'élus et qui sont en charge d'impulser des propositions pour les adhérents sur les thèmes définis dans le projet de CSE. Parmi ces thèmes figure, entre autres, le handicap.

Le travail de ce pôle a permis, ces derniers mois, de construire une offre de séjours de répit pour les aidants et les aidés dans des centres spécialisés. Le premier se trouve dans le Jura et apparaîtra très prochainement sur le site internet du CSE. Ces séjours visent une offre adaptée aux personnes aidantes parmi les adhérents



afin de leur permettre un moment de pause grâce à une prise en charge de leur proche souffrant d'un handicap. Des logements adaptés aux nécessaires suivis médicaux permettent de bons soins et à côté de cela, des activités originales et spécifiques sont proposées. Nous espérons que cette offre trouvera son utilité auprès des personnes concernées. Une grande part d'entre nous sera concernée par la situation d'aidant au cours de la vie.

Sur le même thème, le CSE propose deux représentations de la compagnie de théâtre « les Désaxés » avec des mises en situation et des échanges sur le sujet du handicap. Venez nombreux les 1 et 2 avril dans les locaux du CSE.

## Bas les masques !!! Oui, mais pas pour tous.

Depuis le 14 mars, le gouvernement a levé l'obligation du port du masque, sauf dans les transports en commun et pour les professions du milieu hospitalier.

Or, certains directeurs de sites ont décidé d'une manière unilatérale de maintenir cette obligation, c'est le cas, entre autres, pour le site de Poitiers.

On pourrait penser, en premier lieu, que l'entreprise, qui a obligation de résultats en matière de santé et de sécurité des salariés, prenne des mesures extra-légales pour les protéger : Mais non !!! Pas du tout !!! La direction dit qu'avec si peu d'effectif sur ce site, elle ne peut pas prendre le risque que des salariés tombent malades, de peur de dégrader les productions. D'ailleurs, elle n'informe même pas les élus CSE comme elle devrait légalement le faire, elle décide seule et se permet de parler de dialogue social.

Si l'entreprise a ensuite adouci sa position et passe maintenant de l'obligation à la préconisation, c'est bien grâce à l'action des élus CGT qui l'ont mise face à ses responsabilités, notamment en termes d'évaluation des risques.

Preuve est faite, une fois de plus, que ce n'est pas la santé et la sécurité du personnel qui priment dans cette entreprise, mais uniquement le business.



# AIM ou la banalisation des externalisations.

**Oui**, l'externalisation de nos services vers les pays à bas coût est devenue une banalité pour nos dirigeants ; une banalité telle que notre patron a même déclaré que « ce qui est parti l'est pour de bonnes raisons, ça ne reviendra pas ».

OK, prenons-le au mot : quelles sont ces bonnes raisons ? Quand les salariés ont-ils été informés des gains réels de l'externalisation du service paie ? De CAP90 ? Où sont les 2 millions d'économie présentés aux salariés lors du projet d'externalisation de AIM ? Quelles économies peut-on objectivement réaliser quand il faut renforcer les effectifs sur place, augmenter les NRP, envoyer sans cesse du personnel sur place pour rattraper les erreurs ? Quelles économies quand on est obligé, comme à CBS, de créer des équipes support en central car la communication est impossible pour les salariés ?

Quant au risque psycho social, à AIM en particulier, rien ne paraît. Les sacro-saintes « veilles RPS » tant vantées par la direction pour « capter les signaux faibles » ne voient pas, encore une fois, la détresse des salariés, leurs questionnements, leurs inquiétudes face à l'avenir. Il suffit pourtant d'écouter 2mn ce que les personnes ont à dire... Mais l'entreprise écoute-t-elle autre chose que le flot de l'argent qui rentre pour mieux couler dans l'escarcelle des actionnaires ?

## Sodexo : Pressurer les salariés pour serrer les prix de la restauration d'entreprise.

Comme on s'en doute, pour devenir « prestataire » de Michelin, il vaut mieux serrer les prix que produire de la qualité. D'ailleurs, les deux sont souvent incompatibles, comme on s'en aperçoit régulièrement dans la vie quotidienne...

Les conséquences de ces politiques d'achat ne nous interpelleraient pas outre mesure si elles n'étaient que matérielles. Cependant, les conséquences humaines ne sont pas négligeables, nous allons le voir :

Chez Sodexo, à Ladoux, la pression est telle que les salariés sont sollicités bien au-delà de leurs attributions et de leurs compétences : Faire la production le matin, gérer les fiches pour les exports du lendemain, nettoyer et ranger la vaisselle de la production de la matinée, ranger et gérer les réserves, faire le service et nettoyer le matériel du service, ranger nettoyer les locaux, finaliser la traçabilité des documents, vider les poubelles.... C'est juste infaisable, d'autant que le sous-effectif est récurrent, que les démissions pleuvent et que les tensions grandissent dans les équipes. Mais on n'embauche surtout pas, probablement de peur d'augmenter les tarifs et perdre le marché au profit d'un concurrent encore plus agressif... Envers ses salariés !



Alors, au bout d'un temps, arrive ce qui doit arriver : on échappe un plat.... Quelle catastrophe ! Quelques malheureux euros tombés par terre !!! Et pour peu qu'on n'entre pas dans le moule, c'est la sanction qui tombe... Chez Sodexo, comme ailleurs, il est plus facile de manager la rentabilité que les salariés !

## Un peu d'histoire...

### Robert Marchadier : l'homme qui a fait trembler Michelin (suite).

Après avoir œuvré à la réunification syndicale, mise à mal suite aux événements sanglants de 1920, Robert Marchadier sera l'homme des contestations et des mouvements syndicaux de la fin des années 1930. En effet, il aura créé et géré un processus massif de syndicalisation qui impliquera 80% du personnel des ateliers Michelin.

Licencié par la multinationale en 1936 avec 65 autres syndiqués pour avoir mobilisé la quasi-totalité des salariés, obtenu les congés payés et des augmentations de plus de 25%, il sera encore le héros des grèves de 1938 contre la remise en cause de la semaine de 40 heures. Soulevant encore une fois des milliers de travailleurs, il paralyse l'activité de la ville de Clermont-Ferrand, ce qui lui vaudra 18 mois de prison ferme. La répression, de nouveau, fut terrible et 11 autres syndicalistes furent durement condamnés.

Amnistié en 1939, il sera mobilisé la même année, puis démobilisé en 1940 comme des milliers de soldats après la défaite des armées françaises.

Il devient alors responsable interdépartemental du PCF, en charge de réorganiser le parti dans la clandestinité, et d'assurer la liaison avec sa direction sous le pseudonyme de Max. Dénoncé, il sera arrêté en 1941 et deviendra le premier condamné à mort de la zone non occupée. L'annonce provoque une telle mobilisation dans les rues de Clermont-Ferrand que sa peine est commuée en travaux forcés à perpétuité.

Continuant d'animer le parti du fond de sa geôle, il finira par s'évader grâce à une opération des FTP. Il sera ensuite affecté à l'état-major de l'organisation sous le pseudonyme de commandant Pic. Repris de nouveau, il est déporté à Dachau en juin 1944. A son retour en 1945, il est élu au comité central du PCF.

Au cœur des tourmentes politiques du PCF dans un contexte de guerre froide naissante, et probablement à cause d'une personnalité forte, autonome et populaire, « l'homme qui avait fait trembler Michelin » est évincé du parti. Il s'éteindra en 1977 à Cournon, éloigné alors de la vie politique, « héros effacé de la mémoire ouvrière ».

Références : Eric Panthou : « Robert Marchadier, une grande figure du syndicalisme du Puy de Dôme », « La CGT chez Michelin sous le Front populaire à la lumière des archives de Robert Marchadier et Henri Verde », « Cahiers d'histoire de l'institut d'histoire sociale de la CGT du Puy de Dôme n°4 », « Histoire et mémoire au XXème siècle : Enjeux et héritages », Maitron.fr, Mediacoop.fr.



**Les médianes marché « Hays » sont en baisse:**

**Mauvais signe pour nos augmentations futures,**

**Battons-nous pour rétablir l'échelle mobile des salaires,**

**Avec la CGT !**



Rejoignez-nous ici:

[www.cgtmichelin.fr](http://www.cgtmichelin.fr)

Pour joindre le syndicat CGT Michelin:

04 73 36 07 71

[cgt.michelin@wanadoo.fr](mailto:cgt.michelin@wanadoo.fr)

Contacts délégués syndicaux :

Jean-Paul Cognet :	06.08.90.57.60
Romain Baciak :	06.47.76.40.32
Laurence Schlienger :	07.63.33.16.76
Michel Chevalier :	06.88.47.25.00
Hervé Charnet :	06.80.44.60.22
Dominique Leclair:	06.80.18.75.13
José Arrieta :	07.86.56.46.55

## Bulletin d'Adhésion



Nom – Prénom .....

Adresse .....

Code Postal – Ville .....

Atelier – Usine .....

@: ..... ☎ : .....

Bulletin à remettre à un militant CGT de votre connaissance ou à retourner à l'adresse indiquée :